

# Le mot du Maire

Chers Oudonnaises et Oudonnais,

Certaines et certains d'entre vous n'auront peut-être pas eu l'opportunité de visionner la vidéo réalisée dans le cadre des vœux de la mairie, aussi je vous propose en guise d'édito de notre premier bulletin mensuel de 2022, de reprendre les grands messages délivrés à cette occasion.

2021 aura vu notre commune continuer à aller de l'avant. Un des symboles en a été la réfection de la rue Alphonse Fouschard qui tout en améliorant la sécurité des usagers et des riverains, redonne un côté à la fois authentique et moderne à notre bourg.

En 2022, nous allons poursuivre ce renouveau grâce à une vaste étude sur l'attractivité du bourg que nous souhaitons démarrer. Elle comprendra des volets économiques, sociaux, urbanistiques, environnementaux ou encore touristiques. Nous souhaitons qu'elle reprenne aussi également nos engagements en faveur de la Démocratie Participative et de la Transition Ecologique, socles de valeur de notre mandat.

Dans mes vœux à la population, je tenais également à rappeler la volonté du conseil municipal de conserver un maximum de services publics sur la commune. Ainsi, c'est dans ce cadre que notre majorité porte le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie dont les travaux commenceront cette année. C'est dans ce cadre également que suite à différents diagnostics de nos services municipaux, nous continuons de renforcer les équipes, par exemple avec le recrutement de deux agents dans le secteur de l'enfance, de la jeunesse et de l'activité sportive. C'est encore dans ce cadre que nous travaillons en lien étroit avec la Poste pour maintenir ce service public, en prévoyant une ouverture d'une agence postale communale.

Je rajouterai que pour 2022, solidarité et bienveillance entre nous toutes et tous doivent être encore et toujours au cœur de notre quotidien. C'est dans cet esprit solidaire que le conseil municipal a voté un abaissement à 1€ le prix du ticket repas au restaurant scolaire pour les familles les plus modestes.

Demeurons attentifs aux uns et aux autres. Cette bienveillance doit aussi s'exprimer dans les mots. L'écrivain Jules Renard disait "Les mots peuvent assassiner tout autant que les armes.". Notre époque, celle des réseaux sociaux et les médias, leur donne une toute puissance et les fait résonner dans l'espace public. Soyons donc vigilants quant à leur portée.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une année 2022 heureuse, pleine de réussite, de projet et donc aussi de bienveillance. C'est tous ensemble que nous pouvons continuer à cultiver le bien vivre à Oudon, notre patrimoine, notre dynamisme ainsi que nos belles valeurs.

Janvier 2022



## Démocratie participative : où en sont les comités consultatifs ?

Depuis le début de la mandature, trois comités consultatifs ont été mis en place sur décision du conseil municipal qui en valide les membres extérieurs. Ces derniers, rattachés aux commissions organiques ont pour objectifs de rapprocher les oudonnaises et les oudonnais des décisions municipales, les associer aux débats des idées afin de l'enrichir.

Le comité consultatif Loire et Port a pour objectif de donner une nouvelle impulsion au port et à la vie fluviale d'Oudon, 5 oudonnais ont intégré ce comité. Le gros projet sur lequel travaille actuellement le comité est la création d'une exposition de photos ralliant le port à la Loire afin de valoriser ce patrimoine encore parfois méconnu.

Le comité consultatif environnement patrimoine bâti et non bâti est constitué de la commission et d'une quinzaine de membres extérieurs. Y sont abordés différents sujets en lien avec l'environnement et dernièrement une recherche de solution pour la prise en charge des déchets verts, des moyens de sensibilisation au respect des eaux pluviales aux abords des bouches d'égouts (information de type « ici commence la mer ») et d'autres échanges sur l'entretien du petit patrimoine communal remarquable comme par exemple La fontaine des Godillons.

Le comité consultatif de la pause méridienne est quant à lui le dernier en date à avoir été installé en octobre dernier. Composé de membres de la commission enfance éducation affaires scolaires, de représentants des associations de parents des deux écoles et de 5 Oudonnais et Oudonnaises, il permet de réunir également les services en charge de la pause méridienne. Ces membres ont choisi d'ouvrir par ordre de priorité les dossiers suivants : la charte du temps méridien et les règles de cour, la transition écologique appliquée à la restauration scolaire et les repas à thème.

## Colis de fin d'année

Comme à chaque fin d'année, à l'initiative de la commission Solidarité, près de 270 colis (paniers garnis) ont été remis par les élus aux aînés de la commune de plus de 72 ans. Une visite attendue et appréciée en plus du plaisir de recevoir quelques gourmandises.

A l'EHPAD également, ce sont 58 résidents qui ont reçu le colis sous forme de sacs en tissu réutilisables confectionnés pour l'occasion par l'association Erdre



et Loire Initiatives d'Ancenis, avec les chutes de tissus provenant d'une récente fabrication de nappes pour l'animation des aînés.



## Question citoyenne

Oudonnaises et Oudonnais, vous pouvez interpeller directement les élus sur un sujet d'intérêt général sous la forme d'une question posée avant la séance du conseil municipal. Pour les prochains, vous pouvez transmettre votre question par courrier ou courriel : [accueil@oudon.fr](mailto:accueil@oudon.fr)

## Diffusion des Conseils Municipaux

Un dispositif audio, mis en place par la commune, permet aux citoyens d'être informés des débats et des délibérations du Conseil municipal. Rendez-vous le vendredi 28 janvier à 20h30 en direct sur Facebook « Oudon et moi » ou en différé sur le site internet de la mairie : [oudon.fr](http://oudon.fr)

## Mot de la minorité

Lors des derniers conseils municipaux, à deux reprises, une délibération proposant de revenir à la semaine scolaire de 4 jours sur l'école Jules Verne a été retirée.

Après un premier questionnaire en juillet dernier, le maire a annoncé, lors du dernier conseil, une nouvelle consultation... en raison de l'« impossibilité technique d'avoir des transports à 17h ».

Les résultats de la première consultation indiquaient que 50,6% des parents étaient défavorables au retour à 4 jours. Une expression démocratique qui, semble-t-il, n'a pas été entendue...

Le fait qu'il n'y ait pas eu de réunion publique avec les familles, mais seulement un questionnaire informatique, nous interrogeait déjà sur l'accès à tous à une information complète pour décider en connaissance de cause. Comme nous l'avons demandé lors du dernier conseil municipal, le nouveau questionnaire a été distribué directement aux familles avec les informations relatives aux transports scolaires et aux activités périscolaires.

Sur le fond, le retour à la semaine de 4 jours représentera aussi pour la collectivité un coût supplémentaire. Quel sera le montant exact du coût à la charge de la commune, pour la prise en charge des enfants le mercredi matin par les Toutchatouts ?

Quels impacts également sur la charge financière des familles qui devront trouver une solution de garde ?

Quelles sont les solutions alternatives à l'épanouissement des enfants en dehors des activités culturelles et sportives, portées par les TAP ?

Outre le fait que les *chronobiologistes* ne soient pas favorables à la semaine de quatre jours, il semble aussi que cette solution puisse parfois creuser le fossé entre ceux qui bénéficient d'activités périscolaires et ceux qui n'en bénéficient pas et entre ceux qui ont les moyens de faire garder leurs enfants et ceux qui ne les ont pas.

Aussi nous attendons de cette consultation un véritable processus de démocratie participative impliquant tous les acteurs concernés.

Dans l'attente, les élus de la minorité vous souhaitent une très belle année 2022.

## Déposer sa demande d'urbanisme en ligne

Abri de jardin, piscine couverte ou non, extension, construction nouvelle, ravalement et modification de façade... selon les travaux, il est nécessaire d'obtenir en amont une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.

À partir du 1er janvier 2022, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et les communes du territoire mettent à disposition le service, gratuit et ouvert à tous, permettant de déposer en ligne les demandes de travaux. Les demandes de permis de construire, de permis de démolir, de permis d'aménager, de certificat d'urbanisme, de déclaration préalable et de déclaration d'intention d'aliéner sont facilitées. Grâce à la plateforme, vous pourrez déposer et suivre l'avancement de votre dossier sans vous déplacer.

La démarche s'effectue à partir du lien suivant : <https://sve.sirap.fr/#/044115/> en créant un compte. Depuis votre accès, vous pourrez remplir les formulaires (lieu des travaux, type de projet, etc.) et fournir les pièces à joindre à la demande.

Ce service n'est pas obligatoire, il est toujours possible d'envoyer sa demande par courrier postal ou bien de la déposer directement en mairie.

# Infos Associations

---

## APE

Association des Parents d'Elèves Ecole Jules Verne

Cette fin d'année a été marquée par la réussite des actions menées par l'APE !

Grâce au partenariat avec Sam le Jardinier, 62 sapins ont été commandés et ont permis de financer l'achat d'un sapin pour l'École Jules Verne.

Les « k'gettes locales » ont reçu également de nombreuses commandes de coffrets de produits locaux (savons, bière, fleurs, etc.)

Enfin, le 27 novembre, la Bourse aux Jouets a mis en place de nombreux jouets, jeux, et livres à destination des enfants. Le bénéfice de cette vente (environ 300€) sera remis à l'association des Touchatouts prochainement.

En 2022, de nombreuses actions sont prévues telles que des actions hygiène, premiers secours, l'organisation de la fête de l'école en fin d'année pour soutenir l'Amicale Laïque.

Tout au long de l'année, n'hésitez pas à vous manifester par mail ou via Facebook pour échanger, s'informer, donner votre avis, ou encore aider les membres de l'APE à mener à bien les actions prévues !  
E-mail : [ape.oudon@gmail.com](mailto:ape.oudon@gmail.com) Facebook : APE Oudon



## SOS Urgence Garde d'Enfants

SOS Urgence Garde d'Enfants est une association créée en 1978 à PARIS pour aider les parents ayant besoin d'une garde ponctuelle, urgente ou exceptionnelle.

Nous intervenons du lundi au vendredi uniquement pendant la période scolaire de 7h30 à 18 heures.

Les bénévoles sélectionnées doivent fournir un certificat médical d'aptitude physique. De plus, une assurance est souscrite par le bureau national au bénéfice des enfants et des bénévoles.

La prise en charge est rapide, sans adhésion, soit à votre domicile ou au domicile d'une de nos bénévoles. La participation volontaire et libre sert au fonctionnement de l'association.

*Ma nounou est malade, mon enfant est malade, comment faire ??*

*J'ai un imprévu demain. Comment faire garder mon enfant ??*

**Appelez les bénévoles de SOS Urgence Garde d'Enfants** au 02 51 14 18 61. [sosurgencegardenfants.org](http://sosurgencegardenfants.org)

## Les Bouchons d'Amour



Les Bouchons d'Amour vous souhaite une excellente année 2022 !

Ils vous remercient de vos apports de bouchons et vous rappellent que SEULS les bouchons de BOISSONS sont repris : (eau, lait, jus de fruit, sirop, vin)

Leurs permanences ont lieu : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h. Chaque mois : les 3 premiers lundis, les 3ème mardi après-midi et 3ème samedi matin au 101 rue des hauts pavés à Ancenis Saint-Géréon. A partir de 2022 : la permanence du mercredi est annulée.

## O'FITGYM

L'association propose des cours de FITNESS plusieurs soirs par semaine de septembre à juin. Les cours sont réservés aux FEMMES et aux HOMMES de plus de 16 ans.

Nous proposons plusieurs styles, plusieurs niveaux afin de satisfaire le plus grand nombre.

Ce sont 2 professeurs diplômés qui vous propose du FITNESS (Step, LIA, cardio, renfo,...) de la ZUMBA et de l'URBAN TRAINING, les lundis, mardis et jeudis soirs.

Les inscriptions sont validées à réception du dossier complet : bulletin d'adhésion, règlement de la cotisation et certificat médical.

Renseignements et inscriptions : 06 66 35 01 70  
[ofitgym@gmail.com](mailto:ofitgym@gmail.com) • [ofitgym.fr](http://ofitgym.fr) • [ofitgymOudon](http://ofitgymOudon)

## Amicale Laïque

### Rôle de l'amicale laïque

L'amicale laïque d'Oudon est une association locale qui aspire, aux travers d'actions sportives, culturelles, éducatives et/ou de loisirs, à porter des valeurs de laïcité et d'éducation populaire.

### Fête de l'école

L'édition 2022 aura lieu le 24 juin à l'école publique Jules Verne. Pour cette nouvelle année, la fête de l'école prendra un nouveau format.

Les parents qui le souhaitent sont les bienvenus à la préparation des festivités!

### L'actualité politique en 2022

En 2022, l'Amicale souhaite relayer une action portée par la Fédération des Amicales Laiques du 44 sur la rupture démocratique : « Agir en citoyens ».

Face à une défiance grandissante vis-à-vis du monde politique qui semble éloigné, hors de portée des citoyens, ce projet a pour objectif de remobiliser et de faire émerger la parole citoyenne.

Nous vous proposons d'ores et déjà une première action : donner votre avis sur le vote électoral ! Pour ce faire, il suffit de taper ce lien dans votre navigateur et de remplir le formulaire de façon anonyme :

<https://framaforms.org/votre-rapport-au-vote-1638358706>

Nous vous souhaitons une belle année 2022 !

## CCO Cyclo-Club Oudonnais

Quelques cyclistes du cyclo-club Oudonnais ont représenté nos couleurs en allant rejoindre les cyclistes d'Ancenis et Varades dans la cour du château pour le départ d'une randonnée de 50 kms dans le cadre du Téléthon. Le bureau les remercie

## La Boule Oudonnaise

Nous invitons les Oudonnaises et les Oudonnais à rejoindre le club de pétanque " La Boule Oudonnaise " (Bénévoles et nouveaux Joueurs / Joueuses ).

Pour cette nouvelle année nous allons fêter les rois le 8 janvier 2022 et commencerons les entraînements du jeudi soir à partir de début mars si le temps le permet. Enfants et Adultes seront les bienvenus.

Contact : Mr Serge Rousseau : 06.64.89.07.68  
ou Mme Marilyn Rousseau : 06.68.69.89.22.



## La Tour à Music

Après deux années de repos forcé, l'association La tour à Music remet le pied à l'étrier pour construire une Fête de la Musique en 2022.

Les contraintes sanitaires nous étant inconnues, nous allons travailler de concert avec nos commerçants et associations partenaires pour vous proposer un événement en 2022.

Les appels à candidatures pour les artistes seront lancés via les réseaux sociaux en début d'année suivant les besoins. En effet, nous avons déjà planifié l'édition 2020 et nous allons recontacter tous les groupes qui avaient candidaté.

Nous allons également réfléchir à une nouvelle Edition du festival La tour Part en Live, Le Festival de musique Oudonnais.

Notre assemblée générale est prévue le 17 janvier 2022.

La date de la fête de la musique est planifiée au samedi 18 Juin 2022.

La Date du festival sera annoncée courant de l'année.

N'hésitez pas à nous solliciter, la porte est ouverte....

Contact Mail : [latouramusic.oudon@gmail.com](mailto:latouramusic.oudon@gmail.com)

## O'CAP

Oudon Culture Arts Patrimoine

O'CAP vous annonce l'assemblée générale de l'association le vendredi 21 janvier 2022 à 20 h 00 – salle de l'Europe à Oudon.

Au programme la présentation des activités de l'année 2021 marquée par la 18ème édition du Symposium International de Sculpture et la validation des animations à mettre en œuvre en 2022, en particulier les Artistiques pour une 6ème édition comprenant un concours de peinture et une exposition-vente sur septembre. Cette assemblée sera l'occasion d'échanger et pourquoi pas d'accueillir de nouveaux membres intéressés par l'art, le patrimoine, la culture, en tant qu'acteurs de projets à porter concrètement et collectivement !

## ERRATUM

### Calendrier des manifestations

#### La Boule Oudonnaise

- 9 avril Challenge Jean-Paul Freuchet et invités – la Vallée
- 6 août Concours 4 parties Oudonnais et invités – la Vallée
- 11 septembre Concours tête à tête – la Vallée
- 26 novembre Assemblée générale – salle de l'Europe



# Vie du Pays d'Ancenis

## VOEUX de Leïla Thominiaux et Rémy Orhon, conseillers départementaux

Dans nos mémoires, nous allons retenir une année 2021 marquée une fois de plus, par la crise sanitaire qui a impacté la vie quotidienne des habitants du territoire. Mais n'oublions pas que c'est aussi l'année d'un renouvellement démocratique avec notre élection sur le canton d'Ancenis. Nous tenons une nouvelle fois à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée pour porter la voix du territoire au sein du Conseil Départemental.

Des premières actions fortes pour le canton. En septembre, des élèves du canton ont pu découvrir leur nouveau collège à Loireauxence. La dernière phase des travaux pour le contournement de la Loire à Mésanger a été validée. Elle prend en compte la sécurité des riverains et des usagers, tout en limitant les impacts écologiques. Le Département continue aussi à soutenir les acteurs de la solidarité qui œuvrent pour les personnes les plus vulnérables sur notre territoire.

L'année 2022 est arrivée !

Plus que jamais nous sommes déterminés à agir pour un territoire encore plus solidaire et écologique avec l'ensemble des acteurs du territoire. Bonne année 2022 !

## Forum des métiers

### Report du Forum des métiers en 2023

Le Forum des métiers, organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), initialement prévu le samedi 22 janvier est reporté.

La manifestation sera donc de retour fin janvier 2023.

« Afin d'assurer une organisation sereine de l'événement et en raison de l'incertitude liée au contexte sanitaire sur cette période, nous avons pris la décision de reporter le Forum des métiers en 2023. Au-delà de cet événement phare, différentes actions sont menées pour la jeunesse comme l'Entreprise parle aux jeunes chaque année.



« La COMPA s'engage pour accompagner, susciter des vocations et faire découvrir des métiers et des filières d'avenir sur le Pays d'Ancenis. » Maurice Perrion, président de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis.

Le Forum des métiers, c'est le rendez-vous incontournable pour l'orientation et la formation des jeunes, collégiens, lycéens et adultes en réflexion sur leur avenir ou en reconversion professionnelle.

Rendez-vous en 2023 !



## CDPA

Conseil de Développement du Pays d'Ancenis :

Qu'est-ce que c'est ?

Organe consultatif du Pays d'Ancenis, créé en 2005, il est constitué d'acteurs bénévoles, non élus, du territoire de tous horizons (qualifiés, désignés ou tirés au sort).

Il s'implique, par différents moyens, dans des réflexions sur sujets de son choix ou sur saisine de la COMPA et/ou toute collectivité locale ou association du territoire (exemples ci-dessous).

Il produit des analyses et des contributions à la politique locale :

- les freins au développement des entreprises du Pays d'Ancenis
- la dématérialisation des services au public
- les conséquences sociales de la crise sanitaire (en cours)
- l'artisanat (en cours)
- les déchets (en cours)
- la place des femmes en pays d'Ancenis (en cours)
- les publics éloignés de l'offre culturelle de proximité (en cours)

Il est consulté par la COMPA par exemple sur :

- le projet de territoire
- la prise de compétence mobilité
- le Schéma de Cohérence Territoriale (sujet en cours de lancement)

Il organise des ciné-débats ou conférences ouverts au public :

- le devenir du Pays d'Ancenis (2018)
- comment la télémédecine peut-elle aider à améliorer l'accès aux soins en Pays d'Ancenis ? (envisagée en 2022)

Retrouvez ses travaux sur le site de la COMPA :

[www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)

Pour tous renseignements, Amalia GHEMARD :  
02.40.96.44.79

[conseil-de-developpement@pays-ancenis.com](mailto:conseil-de-developpement@pays-ancenis.com)

## Ordures ménagères

La collecte des bacs individuels et des sacs jaunes s'effectue le mardi des semaines paires, pour les zones agglomérées et non agglomérées.

Pour les zones d'habitat dense et/ou présentant des contraintes de stockage et/ou de collecte, des conteneurs enterrés seront toujours à votre disposition.

Pensez à sortir vos bacs et sacs la veille de la collecte.

Contact prestataire bac ordures ménagères : 0 800 11 66 39

Pour tout autre renseignement :  
COMPA 02 40 96 31 89



## TROCANTONS

L'écocyclerie Trocantons densifie son action sur le Pays d'Ancenis.

Faisant échos aux enjeux de développement durable, pour une économie circulaire et inclusive, l'écocyclerie Trocantons continue de développer son activité de réemploi et densifie son action dans le Pays d'Ancenis.

Ainsi, après avoir largement augmenté les horaires des boutiques de Vallons de l'Erdre, du Cellier et dans une moindre mesure de Loireauxence (Belligné) pour répondre à une demande croissante des habitants en équipement de seconde main, l'association a décidé, en lien avec ses partenaires locaux, de renforcer cet engagement.

Cela prendra donc la forme d'une nouvelle boutique/dépôt à Ancenis en avril prochain. Tous les habitants du bassin se trouveront désormais à moins de 15 mn d'une solution de réemploi.

Pour concentrer son action sur le Pays d'Ancenis et être en mesure de faire face à l'engouement toujours grandissant, l'association va dans le même temps se retirer de l'activité créée en 2015 à Nort sur Erdre (territoire Erdre et Gèvre) pour passer la main à la Recyclerie Nord Atlantique, qui prendra le relais sur place.

L'activité générée par l'association aujourd'hui est impressionnante : plus de 1200 tonnes traitées par an sur le site de Saint Mars la Jaillé, 500 tonnes revendues dans les boutiques, 55 salariés dont la moitié en parcours d'insertion, une centaine de bénévoles investis, un conseil d'administration étoffé et surtout plus de 2500 usagers par semaine qui contribuent au développement de l'économie circulaire sur le territoire.

Plus de 25 ans d'expérience qui permettent au Pays d'Ancenis d'être régulièrement cité en exemple.

Tous les horaires et renseignements, par téléphone au 02 40 97 78 55 ou sur le site internet : [www.trocantons.org](http://www.trocantons.org)

## Horaires Trocantons

Tous les sites Trocantons sont fermés les jours fériés.

SAINT-MARS-LA-JAILLE					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
MERCREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	MERCREDI		13h30 - 17h
JEUDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	JEUDI		13h30 - 17h
VENDREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	VENDREDI		13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h

  

BELLIGNÉ					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
LUNDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	LUNDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30		SAMEDI	9h30 - 12h30	

  

LE CELLIER					
BOUTIQUE			DÉPÔT		
MERCREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	MERCREDI		13h30 - 17h
JEUDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	JEUDI		13h30 - 17h
VENDREDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	VENDREDI		13h30 - 17h
SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h	SAMEDI	9h30 - 12h30	13h30 - 17h

**Ouverture d'une nouvelle boutique Trocantons à Ancenis mi-avril 2022**

[www.trocantons.org](http://www.trocantons.org) - 02 40 97 78 55

## Mairie

150 rue d'Anjou - 44521 Oudon

Tél. 02 40 83 60 17 courriel : [accueil@oudon.fr](mailto:accueil@oudon.fr) Site [www.oudon.fr](http://www.oudon.fr)

Facebook : Oudon et moi

